

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 20: Construire le marché

Artikel: Le cœur de Renens désenclavé
Autor: Della Casa, Francesco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le coeur de Renens désenclavé

Commune de Suisse dont la population comprend la plus forte proportion de migrants, subissant les effets de la lente érosion de son tissu industriel et ne pouvant compter que sur des ressources fiscales limitées, Renens a néanmoins su inventer des méthodes de gouvernance urbaines originales, basées sur la recherche d'une symbiose entre initiative privée et politiques publiques d'aménagement. Application la plus manifeste, le projet de nouvelle place du Marché arrive à son terme.

Au XIX^e siècle, Renens était encore un village agricole nettement séparé de la capitale vaudoise. L'arrivée du premier tronçon de chemin de fer, qui relie Yverdon à Renens en 1855, crée alors le développement d'un noyau secondaire proche de la gare. Favorisée par la proximité du rail, l'industrialisation naissante va alors profondément marquer l'identité de Renens.

Au cours du XX^e siècle, ce deuxième centre peine à trouver une qualité urbaine, malgré un premier projet de place du Marché mis en place juste avant la seconde guerre mondiale (fig. 8). Après-guerre, il se verra peu à peu ceinturé par un système de circulation qui contribue à l'isoler du reste de l'agglomération. Sur le plan social, les industries entraînent l'installation d'une population ouvrière, avec une majorité de migrants. Renens devient ainsi la commune de Suisse comprenant la plus forte proportion de population étrangère, avec 48 % de Suisses.

A partir de 1964, l'arrivée de l'autoroute marque le début d'un fort développement à proximité de la sortie de Crissier, située à deux kilomètres de Renens. Il s'intensifiera vers la fin du siècle avec l'installation de plusieurs centres commerciaux, dont la prolifération incontrôlée entraînera tout d'abord un moratoire des autorisations de construire, puis la création en 2004 du schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), grâce auquel huit communes entameront un processus de développement concerté.

De par sa situation intermédiaire entre Lausanne et ce pôle de grands centres commerciaux, Renens avait vu transiter un

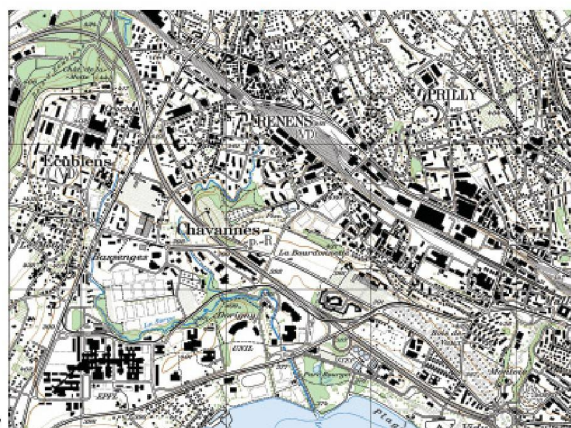
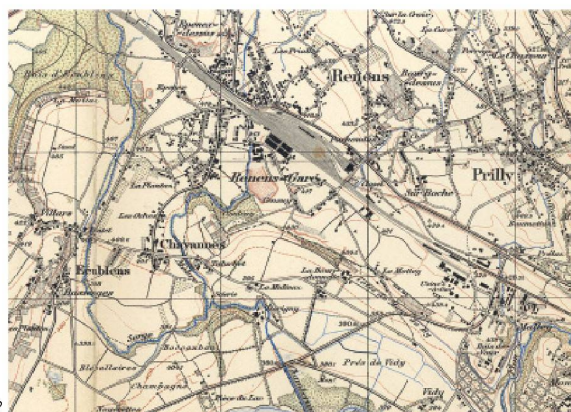
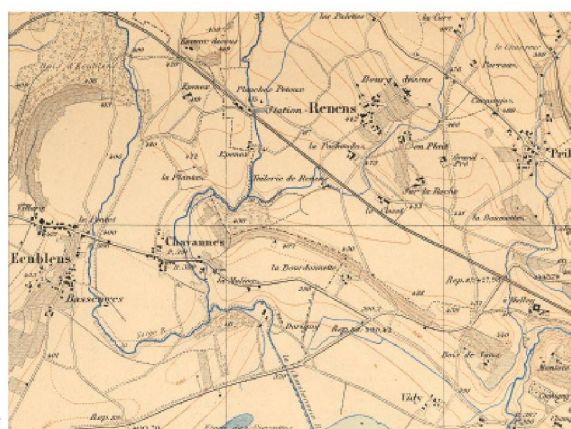


Fig. 1 à 3 : Cartes de Renens, respectivement de 1873, 1933 et 2001

Fig. 4 à 5 : Vues de la place du Marché, entre 1975 et 1986

Fig. 6 et 7 : Place du Marché avant les travaux

Fig. 8 : Feuillelet d'inauguration de la place du Marché en 1935

(Documents Ville de Renens)



4



5



6



7

INAUGURATION

MERCREDI 29 DE LA MERCREDI 29

PLACE DU MARCHÉ

L'INITIATIVE DE CRISE PERMETTRA DE DONNER DU TRAVAIL A 40.000 CHOMEURS : Pour du travail 1 et 2 Juin VOTEZ OUI	PROGRAMME Dès 20 heures : Concert par Le Corps de Musique et La Musique Ouvrière A 21 heures 30 : Discours de Monsieur le syndic GLOOR	SI L'INITIATIVE DE CRISE EST REJETÉE LES SALAIRES DE TOUS LES TRAVAIL- LEURS SERONT BAISSÉS DE 20%. POUR COMMENCER, 1 et 2 Juin VOTEZ OUI
--	--	---

Vendredi 31 à 20 h. 30 à la Maison du Peuple de Renens :

GRANDE MANIFESTATION

en faveur de l'initiative de crise

Orateurs : **VIRET et GRABER**

8

nombre croissant de véhicules sur son territoire, circulant en sens unique de part et d'autre de son second noyau. Lequel menaçait d'être étouffé par un trafic qui, pour une large part, ne lui était pas destiné.

Un îlot de vie sociale

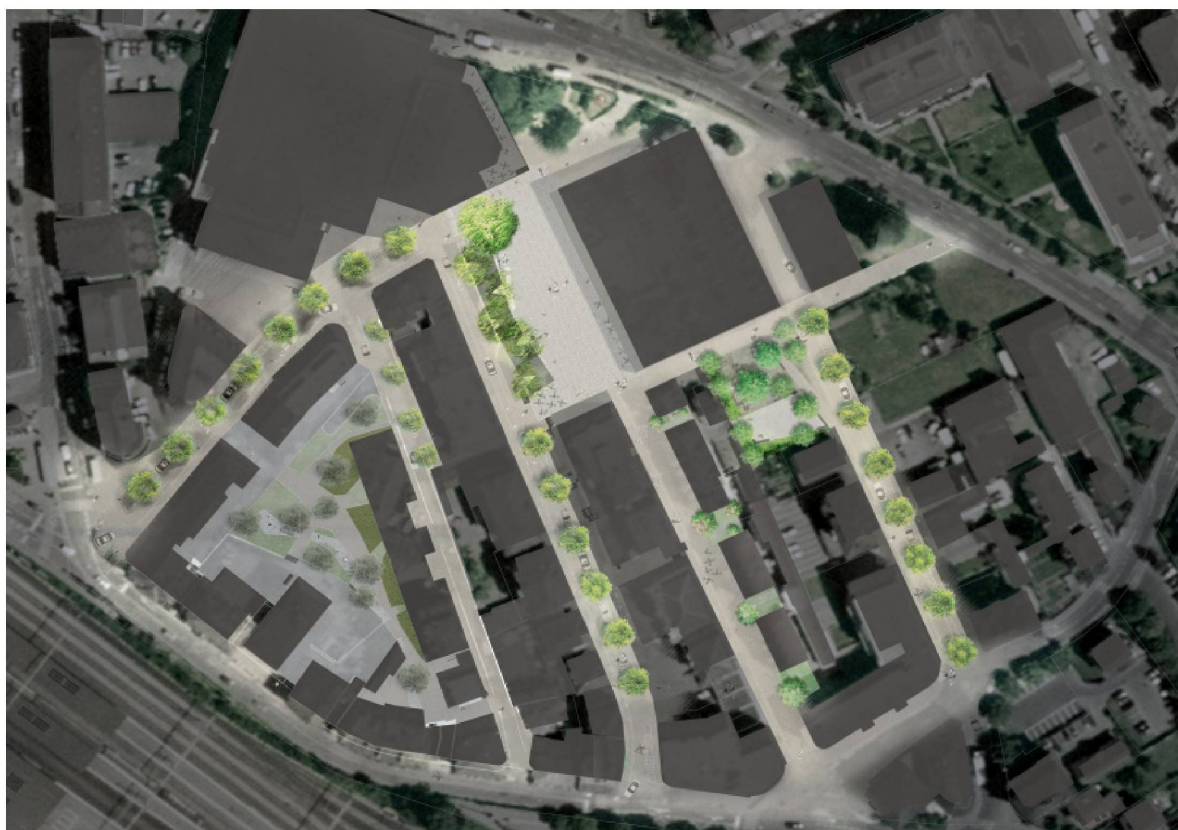
Entre ces deux flux grandissants, pourtant, plusieurs changements importants étaient survenus. Un premier centre commercial Migros, de taille moyenne, s'était installé sur le site dans les années 1970. Il était flanqué d'un silo de parking qui, déjà, contribua à accentuer la circulation automobile dans ses alentours. A proximité, un vaste terrain, propriété de la chaîne concurrente Coop, restera longtemps uniquement utilisé comme parking d'appoint. Néanmoins, une première modernisation de la place du Marché transforme celle-ci en lieu de rencontre très prisé des habitants riverains, une vie sociale intense et variée s'y développe.

A partir de 2003, la Coop fait part aux autorités de sa volonté de concrétiser un projet comprenant un petit centre commercial et des logements. Les premières négociations

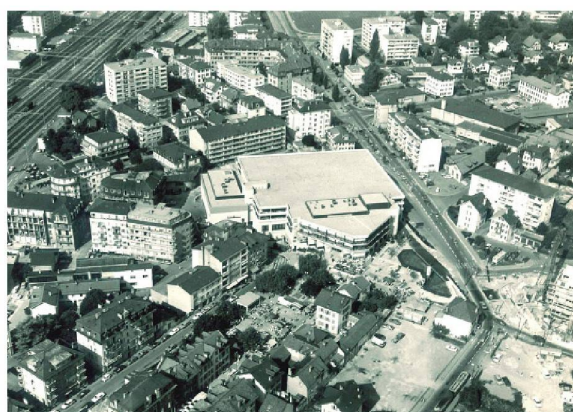
Fig. 9: Plan des rues du quartier de la place du Marché après travaux
(Document Paysagegestion)

Fig. 10: Vue aérienne du quartier en 1970, après l'installation du supermarché Migros
(Document Ville de Renens)

Fig. 11: Vue aérienne du quartier de la place du Marché et de région de Renens
(Document Paysagegestion)



9



10



11

Fig. 11 et 12 : Visualisations de la place du Marché et du couvert zigzagant

Fig. 13 : Coupe longitudinale de la place du Marché

(Documents Paysagegestion)

font apparaître la nécessité de mener une réflexion à plus large échelle. Sous la houlette de la Haute école ARC, un programme participatif intitulé « Cœur de ville » est mis en place. Il débouchera sur la programmation d'une nouvelle place du Marché, puis sur un concours par mandat d'études parallèle dont les délibérations de jugement, selon une procédure inédite en Suisse romande, se tiendra en présence d'un large public¹.

Le projet lauréat, proposé par le bureau Paysagegestion, sera ensuite développé en tenant compte de nombreux avis exprimés au cours de plusieurs séances d'information publique. Il entraînera à son tour la modification profonde du projet du bâtiment mixte de la Coop, puis déclenchera un projet de réorganisation fonctionnelle et de rénovation de l'autre centre commercial jouxtant la place. Par contamination spontanée, ce sont donc plusieurs projets privés qui suivront les lignes directrices proposées par l'aménagement de l'espace public, lui-même élaboré à la suite d'une vaste opération de concertation.

Place et système d'espace public

Les photographies aériennes (fig. 10 et 11) montrent l'insertion du petit cœur de Renens, situé à proximité de la gare, dans un contexte territorial plus large. On remarque que les bâtiments implantés en ordre disséminé suivent les courbes de niveau, et qu'ils évoquent les sillons d'un labour. Cette métaphore rappelle également la vocation agricole passée du lieu, tout comme sa destination à recevoir, entre autres, un marché de fruits et légumes. Cette mutation fonction-

¹ Voir TRACÉS n° 24/2006



11



12

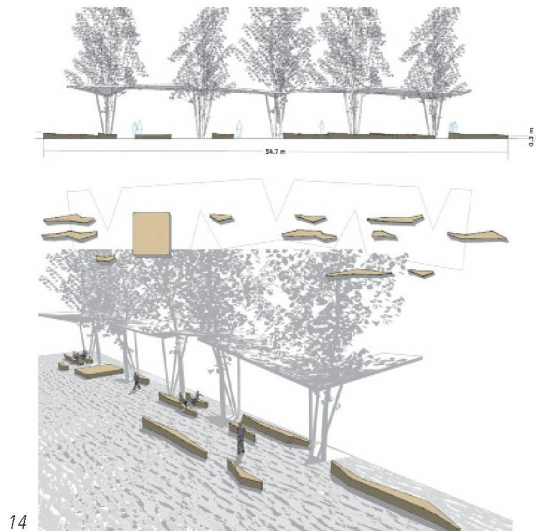


13

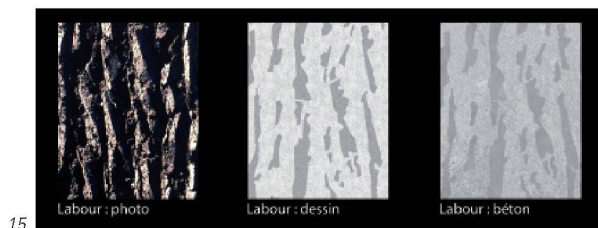
Fig. 14 : Visualisation des bancs de bois

Fig. 15 : Transposition de l'image d'un labour sur les plaques de béton du dallage

Fig. 16 : Visualisation d'une scène de vie sur la nouvelle esplanade du Marché
(Documents Paysagestion)



14



15



nelle du territoire qui conserve une mémoire morphologique est l'un des éléments qui intéressent le bureau Paysagestion. L'un de ses protagonistes, Olivier Lasserre, mène du reste depuis plusieurs années un travail de photographie aérienne sur les strates du paysage cultivé, lequel a fait l'objet d'une publication².

Le projet considère la place comme un espace de rencontre où convergent un certain nombre de rues, dans lesquelles cohabitent piétons, voitures et deux-roues. Le dispositif comprend également un square et plusieurs « jardins de poche », l'ensemble déterminant un vaste système d'espace public raccordé à la gare, d'une part, au tissu situé au nord de l'avenue du 14 Avril, d'autre part. Pour la place du Marché, l'idée de base est de définir une géométrie la plus unitaire possible, capable d'accueillir la diversité architecturale des bâtiments qui l'entourent tout en permettant de recevoir le plus grand nombre de fonctions possibles. Le sol rectangulaire, qui file de façade à façade, interprète l'idée du labour, passant de la photographie aérienne vers un dessin transposé, puis transféré sur des plaques en béton marbré. L'assemblage des plaques comprend deux modèles de dessin, dont la combinaison alternée permet d'assurer la continuité visuelle du motif.

La limite sud de la place est signalée par un alignement de cinq platanes, entre lesquels viendra s'insérer un couvert zigzagant (fig. 13). A la suite de discussions survenues dans le cadre de la démarche participative, il a été décidé de conserver le grand saule pleureur existant, témoin majeur de l'histoire de l'ancienne place. Les limites du parking souterrain ont donc été adaptées pour permettre à la fois la plantation en pleine terre de la nouvelle arborisation et le maintien de l'individu conservé.

Des bancs de bois, dont la forme rappelle la forme des labours, semblent émerger du sol et sont disposés sous le couvert (fig. 14), tout comme une scène destinée à accueillir des performances musicales.

Le mur en limite, qui marque la différence de niveau entre l'horizontale de la place et la pente douce de la rue du Midi, contient le système d'escaliers et de rampes montant sur la place ou descendant vers le parking. Il est traité comme une coupe dans le terrain, la texture rayée du béton évoquant une image de terre et de racines (fig. 15).

La place exprime donc une superposition de couches : celle du sous-sol affleurant en limite, celle du labour en surface, celle des bancs de bois émergeant du sol, celle du couvert et celle formée par la frondaison des arbres (fig. 13 et 16).

² OLIVIER LASSERRE, *L'art de la terre*, Editions Kubik, Paris 2005.
16 Voir TRACÉS n° 09/2006

Fig. 17 : Vue du chantier de la place du Marché
 Fig. 18 : Vue nocturne du chantier de la place du Marché
 (Photos Matthieu Gafsou)



17



18

Fig. 19 : Charpente du couvert et installation des plaques de coffrage
(Photo Matthieu Gafsou)

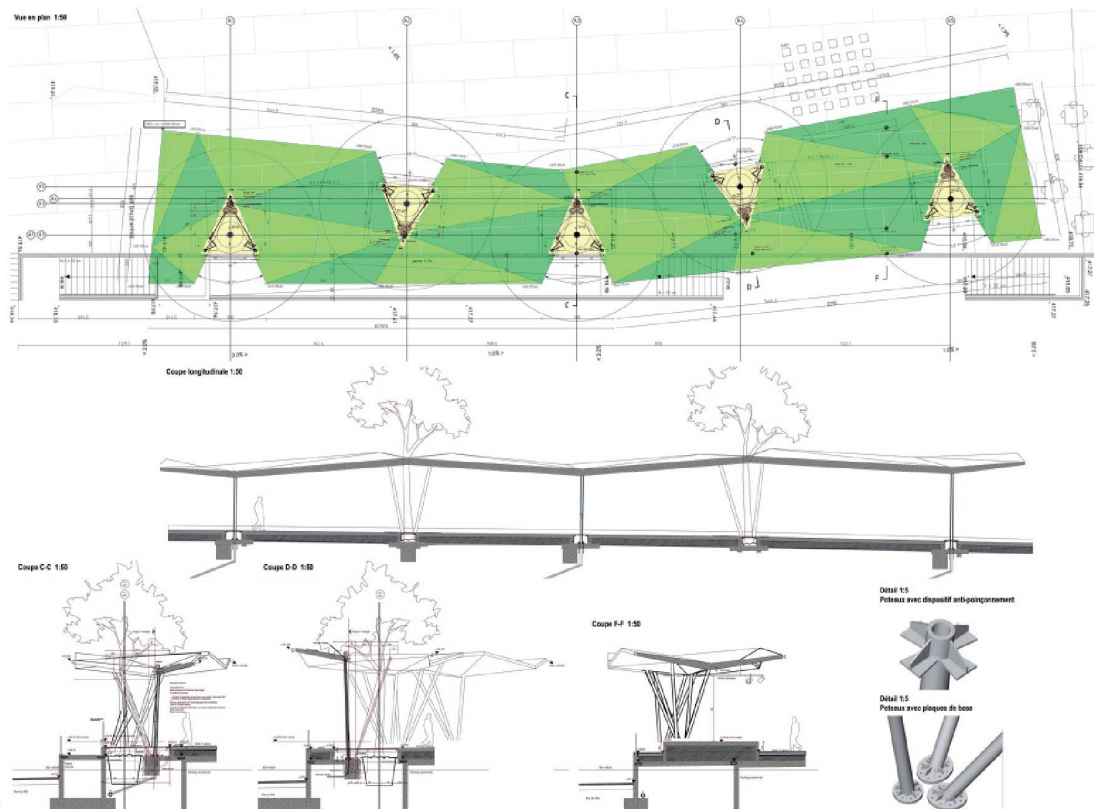
Fig. 20 : Plan, coupe et détails structurels du couvert (Document localarchitecture)



Les rues sont toutes traitées selon le même principe, quel que soit leur statut, entièrement piétonnes ou zone de rencontre. Aucune différence de niveau n'est marquée en coupe, à l'exception d'un caniveau pour recueillir les eaux de pluie, de manière à assurer une continuité spatiale de façade à façade. Celui-ci délimite une bande qui accueille une arborisation en bande, des places de parking pour voitures et pour deux-roues, du mobilier urbain ou des conteneurs enterrés pour les déchets ménagers. L'éclairage urbain est conçu de manière discrète, en applique et en leds, afin d'assurer un niveau de confort visuel nocturne minimal.

Un couvert en béton plissé

Le couvert a été développé par le bureau localarchitecture. D'une dimension de 45 mètres de longueur sur huit mètres de largeur moyenne, il permet de mettre en valeur l'espace ouvert de la place et de jouer un rôle médiateur entre la place et la rue du Midi tout en offrant une protection contre les intempéries. La forme du couvert crée un sous-espace d'activité sur la place, par une légère inflexion qui répond au bâtiment qui lui fait face (fig. 21). Puis il accueille les cinq platanes au moyen d'encoches alternées. Située à une





21

hauteur variant entre 4,5 m et 5 m, sa toiture en béton mince est portée par cinq faisceaux de trois poteaux inclinés. D'une hauteur statique de 15 cm, sa rigidité est assurée par un système de plis qui permet également l'écoulement des eaux de pluie. Cette structure plissée en béton, étudiée en collaboration avec le bureau d'ingénieurs Bonnard et Gardel, s'inspire de solutions structurelles développées dans les années 1970.

Le concept architectural repose à la fois sur la nécessité d'installer un abri fonctionnel, dont la forme puisse entrer en dialogue avec les arbres entre lesquels il s'insère, mais également de créer une ligne paysagère discontinue. De nuit, celle-ci est accentuée par le système d'éclairage situé en partie basse, qui crée un jeu différencié de luminosité sur les facettes inférieures de la toiture. Les poteaux inclinés placés autour de chaque tronc renforcent l'idée d'une interprétation architecturale de la structure naturelle de l'arbre. En même temps, ce couvert crée un dispositif permettant de recueillir les eaux de pluie pour irriguer les platanes. Sous le couvert, le jeu entre la légère pente du sol de la place et les facettes inclinées alternativement permet de créer des espaces relativement différenciés autour de chaque arbre.

Le système de coffrage a été découpé numériquement sur la base des études de structure, sa charpente étant montée par les maçons sur un platelage horizontal (fig. 19 et 20).

Les armatures métalliques, qui représentent une proportion relativement élevée de 250 kg/m³, ont été enrobées de béton fibré (fig. 21).

Le décoffrage du couvert et le retour des maîtres est prévu pour la fin du mois d'octobre. Les derniers travaux d'aménagement pourront alors se dérouler jusqu'en mars 2011, l'inauguration de la place du Marché étant prévue pour le mois d'avril 2011.

Désenclavement du centre

Ce réaménagement du centre de Renens serait pourtant en partie inopérant s'il n'était accompagné de mesures importantes à plus large échelle. Celles-ci ont trait au réaménagement de l'avenue du 14 Avril, qui deviendra bidirectionnelle, à l'arrivée d'une ligne de tram sur le versant nord de la gare et à la construction d'une passerelle franchissant les voies de chemin de fer à la gare CFF, ce qui permettra d'améliorer considérablement les possibilités de circulation transversale en direction de la commune voisine de Chavannes.

L'ensemble de ces mesures devraient permettre au dispositif d'espaces publics du cœur de Renens de redevenir le centre de gravité de l'ouest de l'agglomération lausannoise.

Francesco Della Casa